

Prix de déplacement de la Section de psychologie clinique

Les Prix de déplacement de la Section de psychologie clinique visent à aider les étudiant(e)s en psychologie clinique à travers le Canada à assister au congrès annuel de la Société canadienne de psychologie (SCP). De plus, cette série de prix vise à encourager de façon particulière les échanges entre les étudiant(e)s en psychologie clinique et à promouvoir l'analyse critique du travail d'autres étudiant(e)s.

Trois Prix de déplacement de la Section de psychologie clinique sont attribués chaque année. Le premier prix, d'une valeur de 750\$, est décerné à la candidature ayant obtenu le pointage le plus élevé. Deux autres prix, d'une valeur de 400\$ chacun, sont accordés selon l'excellence du dossier (pointage obtenu), à raison d'un prix pour chaque région du Canada (Est, Ouest, Centre) autre que la région où la conférence a lieu. Le résumé de la communication des trois candidatures gagnantes est publié dans l'édition d'automne de la revue 'The Canadian Clinical Psychologist'. Chaque étudiant(e) qui a une communication orale ou par affiche acceptée par la Section de psychologie clinique est invité(e) à faire une demande de bourse. Un(e) même étudiant(e) peut appliquer à la fois pour le Prix Ken Bowers pour recherche effectuée par un(e) étudiant(e) et pour les Prix de déplacement de la Section de psychologie clinique, mais il(elle) ne pourra recevoir qu'un seul de ces prix. Ce prix est différent de la Subvention de voyage qu'offre la SCP aux étudiants qui doivent parcourir de longues distances pour participer au congrès.

Conditions d'éligibilité :

- L'étudiant(e) doit être premier auteur(e) d'une communication orale ou par affiche acceptée par la Section de psychologie clinique du congrès de la SCP qui se tiendra en juin
- Le projet doit faire partie d'un symposium ou d'une affiche; il ne peut pas faire partie d'une revue ou d'une session de discussion.
- L'étudiant(e) doit être membre de la Section de psychologie clinique de la SCP et doit donc être affilié(e) à titre d'étudiant(e) à la SCP
- L'étudiant(e) doit être inscrit à un programme universitaire (de premier, deuxième, ou troisième cycle) au moment du congrès, ou planifier de renouveler son inscription à un programme universitaire à l'automne.
- L'étudiant(e) doit être un(e) citoyen(ne) Canadien(ne) ou être inscrit (ou planifier de renouveler son inscription) dans une université canadienne.
- L'étudiant(e) devra assister à des communications orales et/ou par affiches effectuées par d'autres étudiant(e)s durant le congrès* et évaluer ces communications. *La seule exception est pour les membres qui ont un conflit d'horaire avec leur propre présentation.

Comment soumettre sa candidature

- Faites parvenir par courriel votre formulaire de demande et une copie de votre résumé de communication acceptée à la représentante étudiante de la Section de psychologie clinique de la SCP, identifiée sur le site : <http://www.cpa.ca/sections/clinical/sectionpeople/>, avant le 1^{er} mai.
- Une semaine avant le congrès, vous recevrez par courriel une liste de communications orales et/ou par affiche que vous devrez évaluer, votre numéro d'identification en tant qu'évaluateur(trice), ainsi qu'une copie du formulaire d'évaluation.
- Lors du congrès, vous devrez évaluer toutes les communications orales et/ou par affiche qui vous auront été attribuées pour être éligible aux bourses de déplacement. Le nombre de communications orales et/ou par affiches que vous devrez évaluer dépendra du nombre total de demandes. Si vous n'évaluez pas ou ne faites pas parvenir l'évaluation de chaque communication orale et/ou par affiche qui vous aura été attribuée, vous ne serez PAS éligible aux bourses de déplacement. Vous devrez faire

parvenir vos évaluations au plus tard une semaine après la fin du congrès par courriel à la représentante étudiante. Les récipiendaires seront contactés par téléphone ou par courriel.